

de l'instruction dont nous sommes chargés pour apprécier la conduite du colonel Turnier.

Nous nous bornons à conclure, de l'ensemble des faits qui viennent d'être rapportés, que lorsque cet officier supérieur, la veille du bombardement de la place qu'il avait à défendre se préoccupait si vivement de la comptabilité de ses fonds secrets et jugeait nécessaire de subsister à son registre original un nouveau registre mis au net et sans ratures, il devait avoir un autre mobile que celui de faciliter l'apurement de ses comptes. Nous trouvons d'ailleurs un exemple d'une des transformations opérées par cette substitution, en comparant la copie faite par Coquelin à Thionville avec celles qui ont été faites à Bayreuth, sur lesquelles on ne retrouve plus le nom de Jules Muller, biffé sur la première copie. Le soin apporté à Bayreuth à la révision du nouveau registre établi par le sergent-major Coquelin est un nouvel indice qu'un travail analogue a été opéré à Thionville sur le registre original.

Intervention du commandant Magnan.

Recherchons maintenant la cause première de ces agissements.

Le 20 août 1870, avant huit heures du matin, le colonel Turnier dictait dans son cabinet, au sergent-major Coquelin, son secrétaire, une lettre destinée au général Coffinières, qui commence par ces mots :

« J'ai l'honneur de vous adresser un agent porteur de nombreuses dépêches que je vous prie de vouloir bien transmettre.

« Le ministre et le maréchal de Mac-Mahon me demandent à chaque instant des nouvelles du maréchal Bazaine.

« Le commandant Magnan, arrivé hier ici et qui est retourné à Montmédy, sachant la voie coupée, m'en demande aussi. Il m'annonce que les convois de munitions sont à Montmédy ou en arrière, et que, jusqu'à nouvel ordre, les trains ne dépassent pas cette dernière ville, » etc.

En dictant cette lettre, le colonel Turnier, pour ne pas ébruiter la nouvelle du passage à Thionville du commandant Magnan, ordonnait à Coquelin de laisser en blanc le nom de cet officier, qu'il ajoutait après coup; cette réserve vis-à-vis de son secrétaire ne saurait avoir pour cause un oubli momentané du nom laissé en blanc par son ordre, puisque le colonel Turnier déclare qu'avant l'entrevue du 19, il connaissait de vue le commandant Magnan pour l'avoir rencontré déjà plusieurs fois. Elle ne saurait non plus être attribuée à la gravité des faits énoncés dans la lettre précitée qui se rapportent au commandant Magnan. Elle ne peut donc être que la conséquence d'une recommandation expresse et confidentielle faite par cet officier au colonel Turnier. D'autre part, le commandant Magnan, appelé à déposer sur les divers incidents de son entrevue avec le colonel Turnier pendant la journée du 19, s'exprime en ces termes :

« Sur un avis que la voie était réparée, nous repartîmes pour Thionville vers cinq heures du matin, et nous entrâmes dans la gare de cette ville, entre neuf et dix heures du matin le 19. Nous venions de voir un train de blessés qui arrivait du ban Saint-Martin, et de voir partir devant nous un train considérable de vivres. Après avoir causé quelques instants dans le wagon même avec le colonel Turnier et le sous-préfet de Thionville, nous partîmes à notre tour, mais nous dûmes bientôt rentrer en gare, refoulés que nous étions par le train de vivres en question; le chef de train nous apprit que le pont de Mézières-les-Metz était coupé, et la voie occupée par les Bavares. »

Invité à préciser les détails de son entrevue avec le colonel Turnier, le commandant Magnan répond comme il suit aux diverses questions qui lui sont adressées dans ce but :

« D. — Veuillez expliquer à quel moment précis de votre voyage vous avez causé avec le colonel Turnier ?

« R. — J'ai vu le colonel Turnier, pour la première et seule fois, à la gare de Thionville, le 19 au matin, alors que j'arrivais du camp de Châlons. Notre train est parti devant lui pour Metz, et, quand nous avons été obligés de revenir sur nos pas, je n'ai plus vu ni le colonel Turnier, ni le sous-préfet. Voilà ce que mes souvenirs me disent, mais si c'est en revenant en gare de Thionville que j'ai vu le colonel Turnier, je ne dis pas le contraire; ce que j'affirme, c'est que je ne l'ai vu qu'une seule fois.

« D. — Puisque vous avez chargé le colonel Turnier de demander de votre part des nouvelles à Metz, ce ne peut être au moment où vous quittez la gare de Thionville marchant vers Metz ?

« R. — Bien évidemment non. Lors de mon passage à la gare de Thionville, je n'ai chargé M. le colonel Turnier d'aucune mission de ce genre, je comptais trop bien, à ce moment-là, rejoindre le maréchal quelques heures après, et ce n'est que le 21 ou le 22, quand je me trouvais à Montmédy sans nouvelles, ayant déjà été rebuté dans mes efforts pour passer, que je me suis mis en communication, par correspondance, avec le colonel Turnier, et l'ai chargé de faire parvenir des dépêches au maréchal Bazaine et de me donner les nouvelles qu'il pourrait recevoir de Metz.

« D. — Jusqu'où, à partir de la gare de Thionville, votre train s'est-il avancé vers Metz ?

« R. — Nous n'avons pas fait, autant que je me le rappelle, plus de quatre à cinq minutes de chemin; en tout cas, nous n'avons pas atteint la première station. »

Mettons en regard de cette déposition la feuille de route du train spécial qui, le 19 août a porté le commandant Magnan de Charleville à Thionville.

TRAIN SPÉCIAL 19 août.	STATIONS.	HEURES		OBSERVATIONS.
		D'ARRIVÉE.	DE DÉPART.	
Chef de train..	Charleville..		11 h. »	Composition du train 2 fourgons (D). 1 voiture de 1 ^{re} classe (A245) 1 wagon de chevaux (Nord, 1832). » » Ce train est accompagné par M. l'inspecteur Dufour.....
Némery....	Sedan.....	11 h. 25	11 30	
	Bazailles....	11 40	11 44	
	Montmédy...	12 55	12 56	
	Longuyon...	1 05	1 20	
Mécanicien Cloërte....	Audun-le-Roman.....	2 »	2 01	

En transmettant ce document dans son rapport du 10 septembre 1872, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de l'exploitation, ajoute :

« Le train spécial parti de Charleville à onze heures du matin arrivait à Thionville à deux heures quarante du soir, mais il était déjà trop tard. Depuis une heure de l'après-midi, la voie était coupée à Mézières, et, bien qu'elle n'ait été interrompue définitivement que le lendemain 20, les relations avec Metz, possibles encore le matin du 19, étaient suspendues. C'est alors que le commandant Magnan donna l'ordre de rétrograder comme il l'avait fait la veille. Son retour sur Montmédy eut lieu avec une marche indiquée comme il suit sur l'itinéraire établi par la compagnie du chemin de fer.

« Train n° (7) 20.

« Mécanicien, Aubertel; chef de train, Némery.

« Thionville, départ 3 h. 50.

« Longuyon, arrivé 5 h. 40.

« — départ 5 h. 50.

« Montmédy, arrivée 6 h. 20. »

Ainsi, le train spécial qui a conduit à Thionville le commandant Magnan, n'est pas parti de Charleville à cinq heures du matin, mais à onze heures; il n'est pas arrivé entre neuf et dix heures du matin, mais à deux heures quarante minutes du soir après que la voie avait été coupée à Mézières par les Prussiens. Enfin, il n'a jamais dépassé Thionville.

On aimerait pouvoir croire que la mémoire fait défaut à M. le commandant Magnan, mais il se charge lui-même de dissiper cette illusion, par le soin avec lequel il rappelle certains détails qui semblent devoir confirmer sa déposition. Il parle notamment du convoi de vivres qu'il aurait vu partir devant lui de Thionville, tandis qu'en réalité ce train la quitta la gare à midi, c'est-à-dire deux heures quarante avant son arrivée. Aussi n'y a-t-il pas lieu de rechercher, comme le commandant Magnan semble vouloir y inviter, si une entrevue avec le colonel Turnier a eu lieu au moment où il se diri-

geait sur Metz, ou lorsqu'il quittait définitivement cette gare pour se rendre à Montmédy.

L'aide de camp du maréchal Bazaine ne peut avoir oublié que son train n'a jamais dépassé Thionville dans la direction de Metz; il lance adroitement cette insinuation, pour essayer de donner une certaine ressemblance à l'étrange déclaration qu'il fait d'avoir quitté le point le plus rapproché du but de son voyage, sans donner aucune mission au colonel Turnier qui, en ce moment, était en communication journalière avec Metz.

« Lors de mon passage à Thionville, nous dit le commandant Magnan, je n'ai chargé le colonel Turnier d'aucune mission pour Metz; je comptais trop bien à ce moment-là rejoindre le maréchal. Ce n'est que vers le 21 ou le 22 août, quand je me trouvais à Montmédy sans nouvelles, que je me suis mis en communication par correspondance avec cet officier, et que je l'ai chargé de faire parvenir des dépêches au maréchal et de me donner les nouvelles qu'il pourrait avoir de Metz. »

Nous voyons pourtant dès le 20, huit heures quarante et une du matin, le colonel Turnier s'empresser de transmettre au commandant Magnan la nouvelle que l'armée est rentrée sous Metz; nous le voyons en même temps expédier de nombreuses dépêches au général Coffinières, en le priant de les transmettre, et lui demander des nouvelles de la part du commandant Magnan; nous constatons enfin qu'il cache à son entourage les rapports qu'il a eus avec cet officier.

Cet aperçu de la situation prise devant l'instruction par le commandant Magnan nous conduit à revenir de quelques jours en arrière pour suivre pas à pas les agissements de cet officier pendant la mission qui lui a été confiée par le maréchal Bazaine, le 17 août 1870.

CHAPITRE III

Mission du commandant Magnan.

Dépêche de l'empereur. — Envoi du commandant Magnan.

« Dites-moi la vérité sur votre situation, afin de régler ma conduite ici. Répondez-moi en chiffres. — Napoléon. »

Telle est la dépêche que l'empereur adressait, au camp de Châlons, au maréchal Bazaine, le 17 août, à cinq heures dix du soir, après avoir vainement réclamé, depuis le matin, des nouvelles de l'armée, qu'il croyait en marche sur Verdun.

A cette sommation le maréchal répondit :

« Comme je le dis à l'empereur dans ma dernière dépêche (1). »

(1) La dépêche à laquelle le maréchal fait allusion répond au télégramme n° 2497, et est ainsi conçue : « Au moment où je reçois votre dépêche, j'écris à Votre Majesté; le

Cette dépêche n'ayant pas été retrouvée dans les archives de l'administration, il y a lieu de penser qu'elle n'a pas été expédiée du cabinet du maréchal, comme faisant double emploi avec la dépêche 32708 mentionnée ci-dessus.

« Le commandant Magnan part ce soir, pour lui « porter une lettre, et lui donner de vive voix plus « de détails qu'elle n'en contient. »

Et, pour éviter de faire connaître l'envoi de cet officier, il écrit en chiffres ces mots :

« Le commandant Magnan part ce soir. »

Ces deux télégrammes indiquent tout à la fois la nature et le but de la mission du commandant Magnan. Cette mission doit être secrète. Il doit faire connaître au souverain la vérité et lui donner les renseignements nécessaires pour qu'il puisse régler sa conduite au camp de Châlons.

Reportons-nous à la déposition du commandant Magnan, pour entendre de sa bouche les renseignements qu'il a donnés au rapporteur sur cette importante mission :

« Le maréchal me remit, pour l'empereur, une « dépêche contenant un résumé succinct de la ba- « taille du 16, une note du général Soleille, com- « mandant l'artillerie de l'armée, sur les approvi- « sionnements de Metz, et un rapport trouvé sur un « colonel prussien, tué le 16, qui donnait tous les « ordres de marche pour l'armée allemande (pendant « la journée du 16).

« Je suis parti dans la nuit du 17 au 18, à mi- « nuit, en bourgeois, avec M. l'intendant Maurice « de Préval, qui remplissait à ce moment-là les « fonctions d'intendant en chef, en l'absence de « M. Wolf, titulaire.

« Nous avons pris le chemin de fer au ban Saint- « Martin, et, en passant par Thionville et les Ar- « dennes, nous sommes arrivés au camp de Châ- « lons, en train spécial, le 18, vers dix heures du « matin.

« Je fus reçu immédiatement par l'empereur, à « qui je remis ma dépêche et à qui j'expliquai de « vive voix la situation de l'armée après la bataille « du 16.

« Je lui dis que la pensée du maréchal était tou- « jours la même et tendait à effectuer sa retraite « sur Verdun, quelque périlleuse que lui parût cette « opération (c'était déjà son avis, ainsi que celui de « l'empereur, au moment du départ de Sa Majesté, « le 16), mais que pour entreprendre cette marche, « après une journée de douze heures de combat, il « était obligé de reconstituer les divers éléments « de son armée, de faire prendre des ravitaillements « en munitions d'infanterie, surtout pour plusieurs

« commandant Magnan porte une lettre et donnera à Votre « Majesté tous les détails qui pourront l'intéresser, les « rapports des commandants de corps ne m'étant pas même « parvenus. »

« corps d'armée, notamment le 2^e; que devant les « forces qui s'étaient présentées à lui, aussi bien « sur sa gauche que sur son front, il considérait « comme une opération tactique impossible, de se « remettre en mouvement le 17. C'eût été, selon « lui, compromettre de la manière la plus grave le « sort de son armée, tandis que, une fois ces ravi- « taillements opérés, ses différents corps d'armée « remis en bon ordre et les intentions de l'ennemi « se manifestant d'une manière plus précise pour « lui, il pourrait alors prendre, avec quelque « chance de succès, sa direction sur Verdun.

« Le maréchal ne m'avait pas chargé d'indiquer « à l'empereur la route qu'il suivrait d'une manière « absolue; il n'était pas fixé encore à cet égard, « mais il m'avait chargé, ainsi que M. l'intendant « de Préval, de faire avancer autant que possible « vers les places frontières (Montmédy) tous les « trains de munitions et de vivres qui pouvaient se « trouver sur la ligne des Ardennes à destination « de l'armée, car dans la note du général Soleille, « citée plus haut, il était dit que Metz ne renfer- « mant que dix-huit cent mille cartouches d'infante- « rie, et que la défense de la place en réclamant un « million, il n'en restait que huit cent mille à la « disposition du maréchal; en outre, la note ajou- « tait que l'atelier de pyrotechnie n'existant plus à « Metz, on ne pouvait compter sur une fabrication « de cartouches tout au moins immédiate. En ce « qui concerne les approvisionnements en muni- « tions d'artillerie que Metz renfermait et aurait pu « donner à l'armée, je ne me rappelle pas les chif- « fres, mais je puis affirmer qu'ils ne représentaient « pas une ressource suffisante pour une bataille « aussi prolongée que celle du 16, par exemple. « L'empereur a donné l'ordre devant moi qu'on en- « voyât au ministère de la guerre, à Paris, la note « en question, dont je considère le contenu comme « très-important; car, en présence de l'effroyable « consommation de munitions qui avait été faite « dans les engagements précédents, il existait pour « le maréchal une préoccupation bien naturelle de « ne se mettre en mouvement qu'après avoir rem- « pli autant que possible ses coffres de combat, « présumant qu'il aurait à livrer un combat ou une « bataille à chaque jour de marche sur Verdun.

« Cette note était le résultat des constatations « faites par le général Soleille lui-même dans la « place de Metz, et elle a été remise au maréchal par « cet officier général, le 17, dans l'après-midi au « quartier général de Plappeville.

« Le maréchal m'avait chargé en outre de deman- « der à l'empereur le remplacement de M. le géné- « ral Frossard, commandant le 2^e corps d'armée, « et de M. le général Jarras, chef d'état major géné- « ral. Il demandait que le général de Cissey rempla- « çât le général Jarras dans ses fonctions, et je « devais dire qu'il verrait avec plaisir le général « Bourbaki appelé au commandement du 2^e corps.

« L'empereur, en présence du maréchal de Mac- « Mahon, me dit que le maréchal Bazaine avait les « pouvoirs suffisants pour faire ces changements « et qu'il le laissait entièrement libre. Toutefois le « général Bourbaki devait être conservé au com- « mandement de la garde, et M. le général Deligny « aurait été appelé au commandement du 2^e corps. « Quant à M. le général Frossard, il semblait con- « venu qu'on l'appellerait à l'organisation de la dé- « fense de Paris. M. le maréchal de Mac-Mahon me « dit en outre qu'il n'était que le premier lieutenant « du maréchal Bazaine, et que, s'il pouvait le rallier « avec l'armée qu'il organisait au camp de Châlons « et dont tous les éléments étaient loin, selon lui, « d'être bons, il serait le plus dévoué et le plus dis- « cipliné de ses commandants de corps. J'étais heu- « reux d'avoir à porter à mon chef ces nobles pa- « roles.

« Après cet entretien avec l'empereur et le ma- « réchal de Mac-Mahon, je causai encore quelques « instants seul avec le maréchal, qui me montrait « des bataillons allant à la cible pour la première « fois. Je lui disais que l'armée de Metz était en ef- « fet dans de meilleures conditions que la sienne « comme composition de troupes, mais que, bordée « comme elle l'était par derrière, sur son flanc « gauche et sur son front par deux armées alle- « mandes considérables, sa tâche était rude pour « venir jusqu'à Verdun, et que, selon moi, elle se- « rait moins lourde si son armée de Châlons pou- « vait venir vers nous. Je déjeunai avec l'empereur, « qui me dit que, n'étant plus commandant en chef, « il me chargeait de ramener au maréchal Bazaine « son docteur en chef et son aumônier en chef. »

En résumé, d'après le commandant Magnan, sa mission avait pour but de soumettre à l'empereur une demande de personnel et de lui communiquer la note alarmante du général Soleille sur la pénurie des munitions de la place de Metz. Sans vouloir atténuer en rien la responsabilité qui incombe à cet officier général pour avoir fourni de pareils arguments, qu'il devait démentir officiellement cinq jours après, il est à présumer que, si le maréchal Bazaine s'était cru réduit à une pareille extrémité, il aurait demandé d'urgence des munitions par le télégraphe au lieu de recourir à ce nouveau courrier extraordi- naire. Quant aux renseignements qui pouvaient être fournis à l'empereur de prendre une décision, le témoin reste dans le vague et se borne à des insi- nuations.

Il répéta à quatre reprises différentes que le ma- réchal Bazaine avait toujours Verdun pour objec- tif, et il aurait fait part au maréchal de Mac-Mahon de son appréciation personnelle sur l'opportunité qu'il y aurait à faire avancer l'armée de Châlons dans cette direction.

Cependant il était chargé, dit-il, ainsi que l'in- tendant de Préval, de faire diriger vers les places frontières (Montmédy) tous les trains de muni-

tions et de vivres qui se trouvaient sur la ligne des Ardennes, mais il ne pouvait indiquer d'une manière absolue à l'empereur la route que suivrait l'armée, le maréchal Bazaine n'étant pas encore fixé à cet égard.

Ces renseignements fournis par le commandant Magnan ne répondent guère à la question de l'empereur : « Dites-moi la vérité, afin de régler « ma conduite ici. » Comparons-les à ceux que nous apporte le témoignage de M. de Préval qui, le 17 au soir, en quittant Metz avec le commandant Magnan, disait au sous-intendant qui devait prendre la direction du service en son absence, qu'il ne pouvait faire connaître, même à lui, l'objet de sa mission.

Invité à s'expliquer à ce sujet dans sa seconde déposition, l'intendant de Préval répond comme il suit aux questions du rapporteur :

« D. — Quelle mission avez-vous reçue, le 17 « août, de M. le maréchal Bazaine ?

« R. — Le maréchal me fit appeler vers sept ou « huit heures du soir, me dit quelques mots de la « difficulté de la situation, et me parla de son « projet de s'élever vers le nord. Après m'avoir « demandé si je pouvais laisser le service pendant « vingt-quatre heures, il me prescrivit de me « rendre par Thionville à Châlons, d'expédier à « toute vitesse sur Metz tout ce que je trouverais « en pain et en biscuit, de manière à en pouvoir « l'armée sans dégarnir la place de Metz.

« Il m'indiqua en même temps Longuyon comme « centre de concentration et de ravitaillement, et « me prescrivit de donner des ordres pour y faire « réunir des approvisionnements.

« D. — Je vois par la déposition de M. Gaffiot « que la mission que vous avez reçue était se- « crète.

« Ce caractère ne ressort pas pour moi « bien nettement du récit que vous venez d'indi- « quer.

« R. — Ma mission était secrète en ce sens qu'il « eût été imprudent de divulguer à l'avance le projet « de marche par le nord.

« D. — Du moment où, par le mouvement de « conversion du 17, on avait abandonné les routes « de Mars-la-Tour et d'Étain, la marche vers le « nord était la seule opération possible pour « l'armée.

« R. — Sans doute, mais j'avais passé à Metz « toute la nuit du 16. Dans la journée du 17, je « m'étais occupé des convois et des ambulances. « Je n'étais donc pas parfaitement au courant de « la situation, et j'ai cru devoir me taire, mon « absence du reste devant être de courte durée. « Je crois devoir ajouter, sans pouvoir l'affirmer « d'une manière tout à fait précise, que le maré- « chal m'avait recommandé le secret. »

Examinons maintenant dans quelle situation d'esprit se trouvait l'empereur au moment où il

recevait la communication que lui apportait l'aide de camp du maréchal Bazaine.

Le 17 août, dans la matinée, l'empereur avait réuni en conseil le prince Napoléon, le général Schmitz et le général Trochu. Il avait été décidé que l'armée de Châlons devait rentrer à Paris.

Le général Trochu était parti en avant pour prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de ce mouvement, et le commandant Duperré avait été envoyé au ministre pour lui communiquer les dispositions arrêtées par l'empereur. Mais ce projet de retraite était vivement repoussé par le gouvernement de la régence, et le soir même, à dix heures cinquante-cinq minutes, arrivait au camp de Châlons une dépêche du général de Palikao ainsi conçue :

« L'impératrice me communique la lettre par laquelle l'empereur annonce qu'il veut ramener l'armée de Châlons sur Paris. Je supplie l'empereur de renoncer à cette idée, qui paraîtrait l'abandonner de Metz, qui ne peut faire en ce moment sa jonction sur Verdun. L'armée de Châlons sera avant trois jours de 85,000 hommes, sans compter le corps de Douay, qui rejoindra dans trois jours et qui est de 18,000 hommes.

« Ne peut-on pas faire une puissante diversion sur les corps prussiens déjà épuisés par plusieurs combats ? L'impératrice partage mon opinion. »

Le 18 à neuf heures du matin, l'empereur répondait :

« Je me rends à votre opinion. » Vers dix heures, le commandant Magnan entra dans son cabinet. — A ce moment, l'empereur était déjà décidé à se porter au secours du maréchal Bazaine, et il attendait, pour savoir comment il pourrait lui venir en aide, les renseignements de l'officier annoncé depuis la veille, pour lui dire la vérité sur la situation de l'armée de Metz et sur les projets du maréchal. — Il est difficile d'admettre que, sous ces impressions du moment, il se soit borné à donner les pleins pouvoirs au commandant en chef de l'armée du Rhin et à lui envoyer son médecin en chef et son aumônier.

But de la mission du commandant Magnan.

Nous allons reconnaître par les conséquences immédiates de la mission du commandant Magnan, les dispositions qui furent arrêtées, de concert, par son intermédiaire, entre l'empereur et le maréchal Bazaine. Bornons-nous à citer pour le moment la dépêche *chiffrée*, qui fut envoyée, à l'issue de cette entrevue, au maréchal Bazaine, pour lui en faire pressentir le résultat, dépêche qui témoigne de l'importance des communications dont était chargé le commandant Magnan.

« N° 24802 } 12 h. 19 s. } Nouveau chiffre.
 } 12 h. 45 s. }

« Le commandant Magnan part pour Reims et Thionville. Arrivera ce soir.

« PIETRI. »

Nous reviendrons plus loin sur l'itinéraire suivi par cet officier pour se rendre à Metz.

Pour apprécier immédiatement toute la portée de sa mission, arrivons de suite à la journée du 20, où nous le trouvons à Montmédy, en compagnie de l'intendant de Préval, de l'intendant général Wolff et du général Dejean.

Nous lisons dans les archives provenant du bureau télégraphique de Montmédy la dépêche suivante (n° 324), adressée au commandant supérieur de Verdun, le 20 août 1870, à onze heures du matin, par le général Dejean et l'intendant général Wolff, qui la signent tous deux pour donner plus d'autorité aux prescriptions qui y sont contenues :

Préparatifs de Montmédy.

« Dirigez de suite sur Montmédy le convoi de vivres et le troupeau; faites partir pour Reims les vivres chargés sur wagons et toutes les munitions. Nos renseignements sont tels que nous ne mettons pas en doute l'opportunité de cette mesure. Faites escorter le convoi le mieux possible. On enverra des hommes de la garnison de Ville-devant-Chaumont pour relever votre escorte. Dites-nous de suite l'heure du départ du convoi.

« CH. DEJEAN, WOLF. »

Interrogé sur la source de ces renseignements qui, d'après le texte même de cette dépêche, avaient pour lui le caractère de la certitude, l'intendant général Wolff répond dans sa première déposition :

« Ces renseignements me venaient de M. l'intendant général Uhrich, qui était l'intendant général de l'armée du maréchal de Mac-Mahon. Il me prévenait que l'armée arriverait probablement le 26 à Montmédy. A mes yeux, cette indication devait correspondre avec un mouvement de l'armée du maréchal Bazaine qui devait amener la jonction des deux armées aux environs de Montmédy. Dans cet ordre d'idées je concentrai dans cette place et sur la ligne des Ardennes des approvisionnements considérables. J'expédiai un grand nombre d'émissaires au maréchal Bazaine pour l'aviser de la situation. »

D'un autre côté, nous lisons dans la déposition de M. l'intendant général Uhrich qu'il a été invité le 18, dans la matinée, à prendre ses dispositions pour un mouvement de retraite sur Paris et que le 22, dans la soirée seulement, il a reçu communication de l'ordre en vertu duquel l'armée devait se porter sur l'est.

Aussi, lorsque le rapporteur lui donne communication du passage précité de la déposition de M. l'intendant général Wolff, il oppose aux assertions de ce dernier une dénégation absolue qu'il formule en ces termes :

« Ma réponse à cette question sera très-précise

« Jamais je n'ai écrit ni télégraphié, ni fait dire à M. l'intendant général Wolff, rien qui ait trait au fait développé dans sa déposition et dont il vient de m'être donné lecture.

« Ainsi que je l'ai dit ci-dessus, je ne me suis jamais douté avant le 22, à neuf heures et demie du soir, du mouvement ordonné sur la Meuse. »

« Devant cette affirmation si nette de M. l'intendant général Uhrich, reprend M. l'intendant général Wolff, dans sa seconde déposition, j'admets parfaitement qu'il peut y avoir eu confusion de noms dans ma mémoire. Quant au fait en lui-même, j'en affirme l'exactitude absolue. Je puis d'autant moins l'oublier, que toute la journée du 20 j'ai été aux aguets, attendant l'arrivée de l'armée. L'intendant de Préval ayant été envoyé directement par le maréchal Bazaine pour préparer des vivres sur la ligne des Ardennes, à hauteur de Montmédy, et avisé moi-même, du camp de Châlons, d'avoir à en préparer pour l'armée du maréchal de Mac-Mahon, sur le même point et à la date du 26, je n'ai pu que conclure à une jonction des deux armées vers cette date-là. »

Ainsi, dès le 20, l'intendant général Wolff sait que l'armée de Metz doit battre en retraite par Montmédy, puisqu'il ordonne de diriger sur cette place les vivres qu'il a réunis à Verdun par ordre du maréchal Bazaine. Ces mesures sont prescrites en vertu de la jonction des deux armées, avec l'assentiment sinon sur l'indication du commandant Magnan, qui a reçu les instructions directes du maréchal et de l'empereur. Elles font l'unique objet des préoccupations et des conversations des officiers qui attendent à Montmédy l'arrivée de l'armée et qui, du 20 au 23, envoient chacun de son côté au maréchal Bazaine dépêche sur dépêche pour l'aviser de la situation.

L'intendant général Wolff ne peut dire d'où lui venaient les renseignements qui lui ont permis de donner avec une telle autorité un ordre qui impliquait de sa part la connaissance certaine des projets du maréchal Bazaine; mais, sans rechercher si ces renseignements lui sont parvenus directement ou par une voie détournée, il nous suffit de constater qu'ils ne peuvent avoir pour origine que les instructions données le 17 au soir par le maréchal à l'officier qu'il envoyait à l'empereur.

Les insinuations que le commandant développe avec un soin tout particulier dans sa déposition ne sauraient donc dissimuler le véritable but de la mission dont il a été chargé, car il est sur ce point en contradiction flagrante avec M. l'intendant de Préval et avec le maréchal Bazaine lui-même.

Il est venu annoncer à l'empereur que l'armée de Metz allait se porter sur Montmédy, et cet avis répondait à la demande : « Dites-moi la vérité, afin de régler ma conduite ici. » C'est donc d'après cet avis que l'empereur a décidé quelle direction serait donnée à l'armée de Châlons. Le maréchal

Bazaine a, par conséquent, provoqué la marche vers l'est de cette armée.

Il s'en défend aujourd'hui en disant que, d'après les termes de la dépêche n° 24740 du maréchal de Mac-Mahon, datée du 18 août : « Je prendrai position entre Épernay et Reims, de manière à être prêt à me rallier à vous ou à marcher sur Paris, » il était convaincu que la mission de l'armée de Châlons était de couvrir Paris, mais il oublie, en invoquant cet argument, que c'est précisément celui sur lequel il s'appuie dans son mémoire justificatif pour expliquer la démonstration du 26.

Il aurait pu dire, avec beaucoup plus d'apparence de raison, que la bataille du 18 avait modifié ses résolutions; car il eut soin, le lendemain de cette bataille, de confirmer l'avis apporté par le commandant Magnan, en écrivant à l'empereur :

« Je compte toujours prendre la direction du nord et me rabattre ensuite par Montmédy. »

Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur la correspondance du ministre de la guerre, du 18 au 21 août, pour constater le changement opéré dans ses dispositions, par suite des nouvelles arrivées au camp de Châlons dans la matinée du 18.

Le ministre avait écrit, à la date du 18, au commandant supérieur de Verdun (n° 24770) :

« Le commandant Portes n'a pas été envoyé à Verdun seulement pour communiquer avec le général Soleille, mais surtout pour que l'armée trouve des munitions en arrivant à Verdun. »

Le lendemain 19, à sept heures du soir, il télégraphie au commandant de Thionville (n° 25285) :

« Veillez à ce que les dispositifs de mine ne soient pas chargés sur le chemin de fer de Mézières à Thionville, pour que les Prussiens prévenus ne mettent pas le feu.

« Il faut avoir seulement poudre, mèches et moyens de bourrage préparés en lieu sûr, et cachés à proximité de chaque fourneau, pour le cas d'une retraite de l'armée dans cette direction. »

Quelques heures après (n° 25350, — 20 août, minuit 30), le ministre informe le maréchal Bazaine des dispositions qu'il prend en vue de cette retraite par la ligne des Ardennes, et il recommande de lui en faire parvenir l'avis par tous les moyens possibles; ainsi, dès le 19, on s'occupe au ministère de la retraite de l'armée par les Ardennes; il n'est plus question de la direction de Verdun, indiquée la veille.

Indépendamment de ce fait, qui confirme les dépositions de MM. Wolff et de Préval, la mission du commandant Magnan a eu, en raison de la situation politique du pays, une conséquence qu'il est essentiel de signaler. Le ministre, en s'opposant avec énergie, de concert avec la régente, au projet de retraite sur Paris, adopté le 17, proposait un plan de campagne approuvé à l'unanimité par les membres du conseil, d'après lequel l'armée de Châlons,